

Réunion 1^{er} février 2023

Présidence : Mme Françoise VALLET

Membres présents : Mme OSBÉRY, MM. ALDAX, ATERO, BEAUVOIS, BERNARD, BUCHETON, CHERASSE, MAY, NOGUES, PINGUET, PONSONNAILLE

Membres excusés : Mme BEAURENAUD (pouvoir à B. MAY), MM. BERFORINI (pouvoir à A. ALDAX), BONDOUX

Membre invité présent : M. TREPKA

Membres invités excusés : MM. ARCHAMBAULT, LEMERCIER

Pour débiter cette séance, la Présidente remercie vivement l'ensemble des participants pour leur présence et souhaite la bienvenue aux 2 nouveaux membres cooptés : Marc CHÉRASSE et Michel PINGUET.

Comme elle n'a pu le faire de vive voix à tous, elle leur souhaite que cette année soit belle et sereine pour chacun d'entre eux et leurs proches !

Elle rappelle que le football est une école de la vie formidable et souhaite qu'il reste une fête et qu'il permette de véhiculer toutes les valeurs du Sport que sont le Plaisir, le Respect, l'Engagement, la Tolérance et la Solidarité !

« Il n'y a pas d'endroit où l'homme est plus heureux que dans un stade ». Albert CAMUS

1. ÉVÉNEMENTS, INVITATIONS

Cf. annexe 1.

2. COURRIERS, COMMUNICATIONS

Cf. annexe 1.

3. ADOPTION PV

→ Comité de Direction du 21/12/22 paru sur le site internet du District le 03/01/2023

Le procès-verbal est adopté à l'unanimité

→ Bureau du Comité de Direction du 16 janvier 2023

Le procès-verbal est adopté à l'unanimité

4. INFORMATIONS DE LA PRESIDENTE

4.1. Retour sur l'Assemblée Fédérale du 7 janvier 2023

Françoise VALLET revient sur l'Assemblée Fédérale en indiquant que les bilans sportifs, économiques et financiers présentés étaient tous positifs et très encourageants. Malheureusement les faits qui ont suivi ont terni l'image de la FFF et donc de notre football.

La Présidente revient sur les événements post assemblée et sur les décisions prises lors du COMEX du mercredi 11 janvier avec en particulier la mise en retrait du Président Noël le GRAET et la mise à pied de la Directrice Générale. L'intérim est assuré par Philippe DIALLO, Vice-Président de la FFF, jusqu'à la remise du rapport final de la Commission d'Audit mandatée par le Ministère des Sports.

Elle informe également qu'elle a assisté (avec les membres du bureau) à une réunion d'information le lundi 16 janvier à 17h30 en visio-conférence, conduite par Philippe DIALLO.

4.2. Licences

Françoise VALLET dresse un bilan du nombre de licences délivrées à la date du 30 janvier 2023 : le District enregistre 5867 licenciés contre 6024 à la même date la saison passée soit une baisse de 157 (-2,61 %).

Sachant que l'an passé entre le 1^{er} février et la fin de saison, 224 licences avaient été enregistrées, on peut espérer passer la barre des 6000 licenciés fin juin 2023...

5. POINT FINANCIER

5.1. Au niveau du DNF.

Sylvie OSBERY établit un point financier au 31 janvier 2023 et indique que la situation présente un léger résultat déficitaire et que la trésorerie est bonne.

5.2. Au niveau des clubs.

Elle indique que 4 clubs ne sont pas à jour.
Le Club du FC Cosnois a régularisé sa situation.

Rappel des règlements pour clubs non en règle financièrement

Extrait annuaire District saison 2022/2023

RELEVÉS DE COMPTE

Les relevés de compte (fin octobre, fin janvier, fin avril et début juillet) sont payables dans les 30 jours de réception. En cas de non-respect des dates de règlement, des pénalités sont applicables selon les règles suivantes :

- 10% de pénalités sur le montant restant dû (envoi courriel au club)

- 20% de pénalités si la régularisation n'est pas intervenue dans les 30 jours (envoi d'un courrier/courriel avec AR au club)

- Si non régularisation dans les 10 jours à réception du courrier/courriel recommandé, saisie du dossier par le bureau ou le Comité de Direction qui pourra prononcer des sanctions sportives (retrait(s) de point(s), exclusion des compétitions).

COTISATIONS et ABANDONS DE FRAIS

La Trésorière rappelle également aux membres qu'ils doivent s'acquitter de leur cotisation District et revient sur la mise en place du nouveau barème de remboursement des indemnités kilométriques qui impose l'obligation de fournir une photocopie de la carte grise.

6. POINT SUR LES COMPETITIONS

6.1 Au niveau Seniors et Coupes

Bernard MAY indique que la situation des matchs reste inchangée depuis la fin d'année, qu'il est prévu le dimanche 5 février quelques matchs en retard ainsi que le 1^{er} tour de la Coupe du District Sport Comm non disputé comme initialement prévu le 18 décembre 2022.

Il déplore le faible nombre d'équipes engagées pour la Coupe de l'Amitié et rappelle que le prochain tirage des 1/8èmes de finales des Coupes du Conseil Départemental et du District Sport Comm aura lieu le jeudi 23 février 2023 à Guérigny à 18h00.

6.2 Au niveau des Jeunes

Alain BUCHETON déclare que les calendriers phase Printemps en catégories U13 ont été diffusés aux clubs en début de semaine et que ceux des U18 et U15 sont en cours d'élaboration.

Il souligne la difficulté rencontrée par les clubs pour l'organisation de leurs tournois qui coïncident avec les dates de championnats.

6.3 Futsal jeunes et Féminines

Jeunes

Nicolas TREPKA présente, à l'aide d'un diaporama, le bilan chiffré des actions futsal U11 à U18 : 13 sites utilisés, 145 heures de créneaux gratuites, 548 rencontres, 1502 buts.

Pour clore ce chapitre futsal, il rappelle que les Finales Départementales auront lieu à la Maison des Sports de Nevers les samedi 4 et dimanche 5 février prochains auxquelles il convie l'ensemble des membres du Comité de Direction.

Alain BUCHETON fait un point sur les dotations de ces finales et indique que les vainqueurs U13/U15/U18 participeront aux Finales Régionales fixées les 11 et 12 février 2023 à Dijon.

Le Comité de Direction remercie les municipalités et les clubs pour le prêt des installations ce qui permet de proposer le Futsal à toutes les catégories de jeunes sur tout le territoire.

Féminines

Un tournoi Futsal a été proposé aux équipes féminines seniors afin de déterminer l'équipe qui représentera le District le samedi 5 février 2023 à DIJON ; 5 équipes seulement ont répondu présentes.

C'est le club de COULANGES qui ira défendre les couleurs de la Nièvre.

La Présidente remercie le club de POUILLY pour l'organisation de ce tournoi et Michel PINGUET pour sa présence tout au long de ce tournoi, elle-même étant retenue par d'autres obligations.

6.4. Absence de délégués.

Alain ALDAX présente le texte concernant le Délégué à l'Arbitre, son rôle, ses fonctions. Après divers échanges, il est convenu de retravailler ce règlement.

7. ACTIONS ORGANISEES PAR LE DNF

7.1. Finales Futsal les samedi 4 et dimanche 5 février

Ces finales auront lieu à la Maison des Sports à Nevers.

Nicolas TREPKA présente l'organisation :

Samedi 4 février 2023 :

- U15 de 08h30 à 12h00
- U11 de 13h30 à 17h00
- U18 de 17h00 à 20h30

Dimanche 5 février 2023 :

- U13 de 08h30 à 12h00

Des bons d'achats de 150€, 90€ et 50€ récompenseront les trois premiers.

Tous les membres du CD sont invités à ces finales.

7.2. Festival U13

Alain BUCHETON et Christophe NOGUES présentent l'action et l'organisation au niveau départemental et régional :

Au niveau du DNF, ce sera le samedi 1^{er} avril 2023 sur le site de COSNE/LOIRE (à confirmer).

Au niveau de la LBFC, ce sera le 13 mai 2023 sur le site de l'Astragale à DIJON.

7.3. Finales des Coupes les samedi 17 et dimanche 18 juin

La commission se réunira après le tirage de coupes du 23 février pour préparer l'organisation de ces finales. Les lieux seront donc validés lors du prochain comité soit le 8 mars.

7.4. Soirée des Champions le vendredi 16 juin

La Présidente rappelle la date retenue par le Bureau à savoir le vendredi 16 juin pour cette belle manifestation qui récompense les clubs sur différentes actions (champion départemental par catégorie, médailles, PEF, Challenge de l'Éthique Sportive...).

Elle évoque l'organisation soit par un club support susceptible de pouvoir accueillir cette manifestation, soit un sponsor, soit comme l'an passé à « la Vignnette » au Grand Lugues avec l'organisation du DNF.

Des contacts téléphoniques seront pris pour connaître la disponibilité des salles.

8. QUESTIONS DIVERSES

↳ Françoise VALLET : Commission Accompagnement des clubs

La Commission Accompagnement des clubs est très mobilisée par la rédaction de documents très concrets pour aider les clubs.

Elle se déplacera à Varzy le 4 février et a proposé aux 9 clubs du secteur de les rencontrer (Clamecy, Corbigny, Dornecy, Entrains, Prémery, St Révérien, St Saulge, Tannay, Varzy).

A ce jour, 5 clubs ont répondu positivement. Une relance téléphonique a été faite par le Président Hervé BEAUVOIS.

Elle propose de coopter Sandrine GIBKI pour participer aux travaux de cette commission.

Le Comité de Direction valide cette proposition à l'unanimité.

Elle indique aussi que la commission a assisté samedi matin 28 janvier à la présentation organisée par la LBFC en visioconférence de la nouvelle plateforme Atout Clubs et le FAFA Emploi, réunion en direction prioritairement des clubs de Ligue, malheureusement peu nombreux.

Elle annonce le lancement par la FFF d'une opération baptisée « 100 clubs titulaires » visant à nommer des clubs tests pour la mise en place de nouveaux dispositifs. Pour la Nièvre, c'est le club de CERCY LA TOUR qui a été choisi par la FFF.

↳ **Marc CHERASSE et Michel PINGUET** sont très heureux d'avoir participé à cette première réunion avec des discussions intéressantes et animées sur de nombreux sujets.

↳ **Christophe NOGUES** informe de son inquiétude quant au devenir des petits districts.

↳ **Alain BUCHETON** rappelle que la Nièvre a choisi d'être « District Test » pour le déploiement du nouvel outil informatique « Foot Animation & Loisir » (FAL) destiné à la gestion des plateaux et challenges du Football d'Animation et, qu'à cette occasion, une réunion d'information est organisée le 2 février avec les éducateurs(trices) et dirigeant(e)s des clubs concernés.

↳ **Laurent BERNARD** informe :

- Qu'une réunion au collège des Courlis est organisée le 21 février pour faire le point sur la section et envisager la saison prochaine.
- Qu'il rencontrera avec Sébastien LEMERCIER le collège H. Wallon à Varennes-Vauzelles pour un projet d'ouverture d'une classe à horaires aménagés.
- Qu'un rendez-vous sera fixé début mars 2023 avec le collège de Fourchambault et de Cosne/Loire.

↳ **Nicolas TREPKA** :

- Etablit un point rapide sur les cycles foot organisés dans les écoles primaires et indique, qu'au vu de la difficulté d'établir un lien direct avec les écoles, il a contacté les éducateurs des clubs qui feront le relais.
- Informe qu'une formation des enseignants aura lieu le 22 mars 2023 pour la mise en place des cycles foot et une rencontre USEP/UNSS aura lieu en fin de saison.

L'ordre du jour étant épuisé et plus aucune question n'apparaissant, la séance est levée à 21h00.

La Présidente : Françoise VALLET



Le Secrétaire de séance : Alain ALDAX



Les présentes décisions sont susceptibles d'appel devant la Commission Régionale d'Appel dans un délai de sept (7) jours dans les conditions de forme et de délai prévus aux articles 188 et 190 des Règlements Généraux de la F.F.F.